

CHAMPIONNAT NATIONAL PROVENCE MEDITERRANEE

PÊCHE AU GROS

A LA TRAÎNE 50 LIVRES

27 AOÛT 2016 à TOULON

REGLEMENT

- 5 pêcheurs maximum par bateau
- 5 cannes par bateau équipées en 50 lbs
- Taille des poissons : suivant le règlement en vigueur, fixé par Arrêté Ministériel ;
- En cas de litiges éventuels : un jury sera ainsi composé :
 - o 1 membre du club de Toulon
 - o 1 membre du club de Hyères
 - o 1 membre du club de Bandol

Tout litige sera réglé par ce jury

Un responsable de la table de pesée sera désigné

Le classement général se fera par points sur les poissons suivants :

- à la table de contrôle
 - 1 thon rouge dans le respect de la réglementation en vigueur (30 kg ou 115 cm
 - Espadon (taille 90 cm maxillaire inférieur/ intérieur fourche de la queue)
- Germons, coryphènes au delà de 3 kg

Par dérogation de la FFPM pour cette épreuve les prises de vues ne seront pas comptabilisées

Attribution des points et classement

- Thons rouges
 - Thons à la maille et bagués : longueur hors tout x 2
- Poissons à rostre, à la maille : 50 points
- Autres poissons, germons, coryphènes : 25 points

Tout litige portant sur la provenance ou la fraîcheur des poissons éliminera le bateau du concours, sans dédommagement.

A l'annonce d'un coup de vent **Force 4**, l'organisateur se réservera le droit d'annuler ou de reporter à une date ultérieure le concours.

Soit le dimanche 28 août
Soit le lundi 29 août